

Comment ça marche ? Le soutien de la JMPF pas-à-pas



À PROPOS DE NOUS

La Journée Mondiale de Prière des Femmes (JMPF) aide les femmes du monde entier à faire valoir leurs droits.

Ce qui est important, pour vous comme pour nous, devrait être clair dès le départ. Notre Politique d'appui vous explique comment nous voyons les choses concrètement.

DEVENIR PARTENAIRES

Dans un premier temps, nous vérifions si les nouvelles organisations nous correspondent.

À cet effet, vous nous présentez votre organisation à l'aide du formulaire *Profil organisationnel*. Si nous trouvons une base de valeurs et d'objectifs communs, vous pouvez déposer une demande d'appui pour un projet.

Nous soutenons un projet par organisation.

LES DATES IMPORTANTES EN UN COUP D'ŒIL



À tout moment
Devenir une organisation partenaire



1^{er} juillet
Dépôt de la demande d'appui



Novembre
Décision du Comité allemand de la JMPF sur les demandes d'appui



Décembre
Accord de subvention et contrat de coopération



Décembre / janvier
Démarrage du soutien

DÉPOSER UNE DEMANDE DE SOUTIEN

	Demande classique	Demande simplifiée	Accord-cadre
Qui ?	Toutes les organisations partenaires	Toutes les organisations partenaires	Organisations partenaires avec lesquelles nous avons déjà
Quand ?	Avant le 1 ^{er} juillet de chaque année	À tout moment, avant le 1 ^{er} juillet de chaque année	Avant le 1 ^{er} juillet de chaque année
Volume	Jusqu'à 40 000 euros / an	Jusqu'à 10 000 euros	Jusqu'à 30 000 euros / an
Démarrage du soutien	Au plus tôt le 1 ^{er} janvier de l'année suivante	Pendant l'année en cours	Au plus tôt le 1 ^{er} janvier de l'année suivante
Durée	Jusqu'à 36 mois	Jusqu'à 12 mois	Jusqu'à 48 mois
Important	Attention : montant maximal de 40 000 euros en 12 mois		Exclusivement sur invitation de la JMPF